



« Réglementation des Investissements Directs Étrangers au Maroc : progrès et réformes »

Mr. Marwane MANSOURI

**Chef de la Division des Etudes et de l'Information
Direction des Investissements**

**Amman- Jordanie
4 Septembre 2007**



Investir au Maroc

I- Réformes du cadre législatif

- Avant la décennie 90

Ouverture timide aux IDE

- A partir de la décennie 90 jusqu'à nos jours

Élaboration d'un nouveau cadre législatif attrayant pour l'investissement

II- Résultats et perspectives

- Nette croissance des IDE

- Adoption de stratégies de développement sectoriel

I- Réformes du cadre législatif

Avant la décennie 90 : ouverture timide aux IDE :

- Admission de l'IED conditionnée par une *participation locale* ;
- Contrôle strict en *matière de change et de transferts de revenus* ;
- épuisement des voies de recours internes obligatoire avant de recourir à *l'arbitrage international* ;
- plusieurs codes sectoriels d'investissement (ambiguïté);
- etc.

Constat de cette période (avant décennie 90) :

- incompatibilité du cadre légal des IDE avec les exigences de l'ouverture économique prônée par les pouvoirs publics pour dynamiser le tissu productif national;
- la Moyenne annuelle des IDE avant la décennie 90 : moins de 100 M U.S \$/an (en 1986 : 1 M U.S \$)

Nécessité d'engager une politique de réformes ambitieuse et déterminée

A partir de la décennie 90 : Élaboration d'une réforme pour améliorer l'attractivité de l'investissement étranger

- **Vaste chantier de réformes économiques : libéralisation de l'économie, désengagement de l'État, premières opérations de privatisations, développement du secteur financier, (Programme d'Ajustement Structurel avec le FMI), etc**
- **Alignement du nouveau dispositif juridique national sur les standards internationaux**

Objectif : Créer les conditions d'une croissance rapide et soutenue et d'assurer un meilleur arrimage à l'économie mondiale.

Réformes entreprises durant la décennie 90 :

- ➔ **Abrogation de la loi sur la marocanisation en 1993 (supprime l'essentiel des discriminations à l'encontre des investisseurs étrangers) ;**
- ➔ **Adoption de la charte de l'investissement (1995):** passage d'un régime d'autorisation préalable à l'investissement à un régime de promotion des investissements;
- ➔ **Mise en place d'institutions en charge des investissements (1995) :** Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs et la Direction des Investissements Extérieurs
- ➔ **Refonte et modernisation de nombreux textes juridiques dans lesquels évoluent les entreprises :**
Nouvelle loi du commerce extérieur compatible avec les obligations du GATT (1993), nouveau code de commerce (1995), lois sur les sociétés protégeant les actionnaires (1997), loi sur la propriété industrielle et intellectuelle (1999), code des marchés publics (1998), etc.

Adhésion en 1993 aux dispositions de l'article VIII des statuts du FMI portant convertibilité du dirham



Démantèlement des restrictions se traduisant par l'assouplissement de la réglementation des changes et des procédures douanières

La nouvelle réglementation des changes



Convertibilité intégrale des opérations en capital des investisseurs étrangers, transfert et rapatriement des bénéfices

La réforme du marché financier et du secteur bancaire



Marché moderne de capitaux apte à approvisionner les sociétés marocaines en capital et ouvert aux investissements étrangers. (Des 21 banques, 7 appartiennent à l'Etat, les autres au privé)

Révision de la loi sur la privatisation de manière à en faire un instrument de politique économique



Impact assez positif sur les investissements directs étrangers, la libéralisation des secteurs concernés et la dynamisation du marché financier

Renforcement de la politique de mise à niveau de l'économie marocaine à partir de 1996



Financements bancaires diversifiés : prise de participation, financement de l'investissement à moyen terme, de Promotion des exportations, Fonds spécifiques à certains secteurs

Constat de la décennie 90

- Durand cette période : ouverture manifeste de l'économie marocaine notamment dans les domaines économiques et financiers qui lui ont permis de créer un environnement économique propice pour attirer les capitaux étrangers
- La Moyenne annuelle des IDE durant la décennie 90 passe à 450 M U.S \$/an (soit 5 fois la moyenne de la décennie précédente) avec un pic en 1997 à 1, 2 Mds (1^{ère} fois où le Maroc atteint le Milliard de U.S \$ d'investissement étranger) et 1,6 Mds de U.S \$ en 1999;

Malgré des progrès significatifs, nécessité de réformer davantage le cadre législatif de l'investissement

Années 2000 : Adoption d'une nouvelle génération de législation basée sur la garantie, la sécurité et la transparence

➤ **nouveaux codes modernes qui apparaissent** : code du travail (2003), code des assurances, code des Impôts (2006), réforme du code des marchés publics (2007), code de procédure civile (introduction pour la première fois de l'arbitrage international) , etc.

➤ **Simplification et standardisation des procédures liées à l'investissement (2005):**

- Création des Centres Régionaux d'investissement « One Stop Shop » ;
- Adoption d'un Manuel des procédures liées aux investissements uniformisant et modélisant les procédures administratives relatives à l'investissement *on-line*.

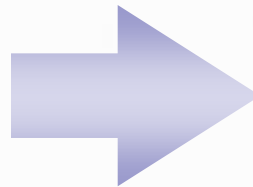
➤ Évolution qualitative de certaines dispositions des **Accords Internationaux d'Investissements** signés par le Maroc offrant plus de garantie et de sécurité aux investisseurs étrangers : Accords de protection et de promotion des investissements « APPI »

Les accords de protection et de promotion de l'investissement

61 APPI signés selon le modèle de l'OCDE

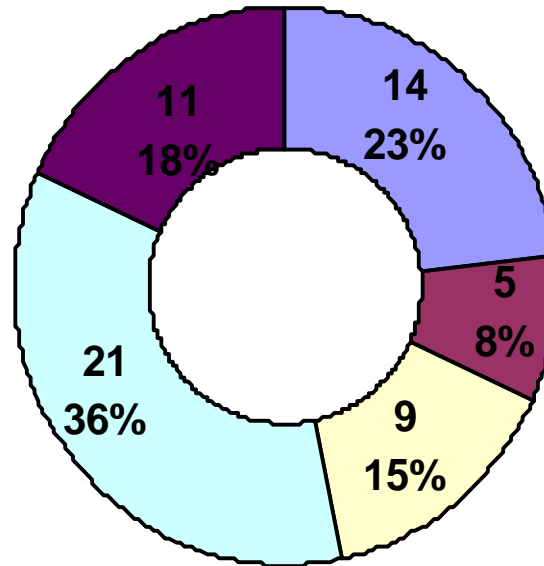
Ces APPI reflètent le degré de libéralisation, de protection et de garantie offerts aux investisseurs

Adoption d'une définition large du terme investissement basé sur l'élément « actifs » incluant:



- Investissement direct et de portefeuille, propriété intellectuelle, concessions ...
- L'octroi du TN et de la NPF
- Expropriation uniquement pour raison d'utilité publique avec paiement d'une indemnité prompte et adéquate
- Libre transfert des investissements, des revenus
- Règlement de différends : recours selon le choix de l'investisseur aux tribunaux internes ou à l'arbitrage international (CIRDI ou tribunal ad hoc CNUCDI)
- Application de l'APPI avant et après son entrée en vigueur

Répartition géographique d'APPI signés par le Maroc



AFRIQUE

AMERIQUE

ASIE

EUROPE

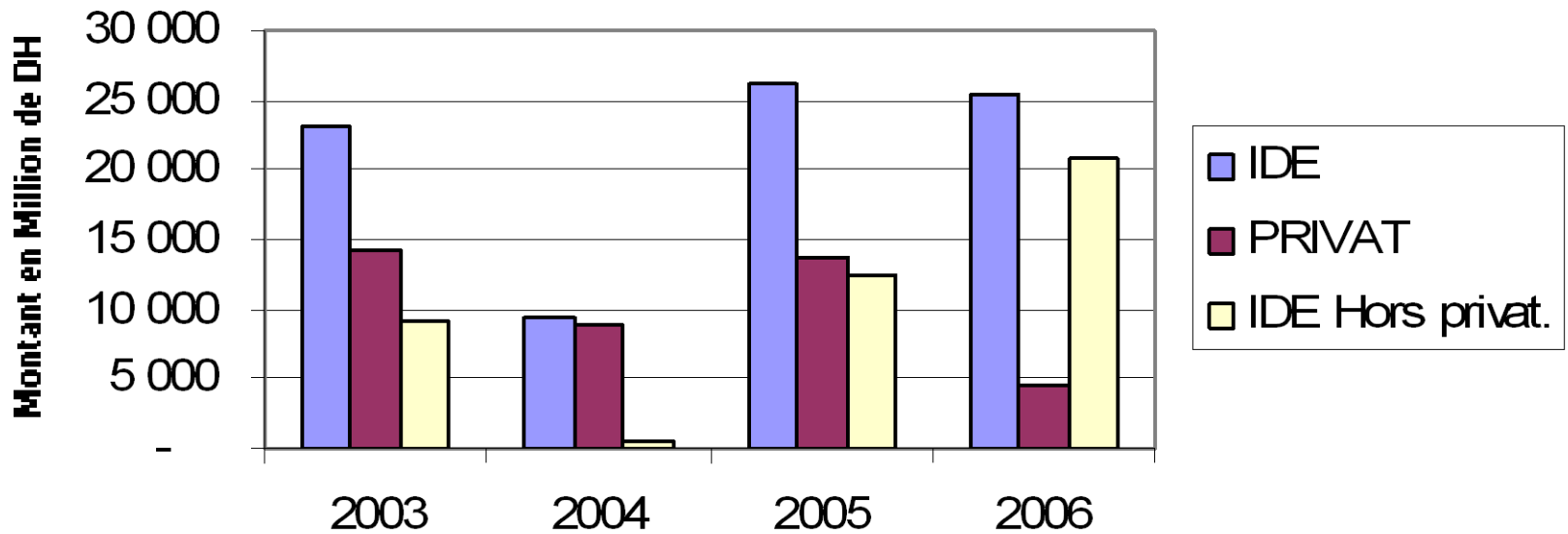
PAYS ARABES

Constat de la décennie en cours (2000)

- **Durant cette période : ouverture manifeste de l'économie marocaine notamment dans les domaines économiques et financiers qui lui ont permis de créer un environnement économique propice pour attirer les capitaux étrangers**
- **La Moyenne annuelle des IDE durant la décennie en cours (2000-2006) est de plus de 13 Mds de U.S \$ (soit une moyenne de 2 Mds de U.S \$/an, soit 4 fois la moyenne de la décennie précédente 90 et 20 fois la décennie 80)**

Cependant, cette performane ne doit pas masquer le fait que la hausse majeure des IDE durant ces dernières années est dû principalement aux opérations de privatisations

Flux Réels des IDE Source: Office des Changes 2003- 2006



II- Résultats et perspectives

Résultats

Effets positifs appréciables sur l'ensemble des secteurs :

- ➔ Les réformes engagées ainsi que l'ouverture de nombreux secteurs aux investissements étrangers ont permis une très nette augmentation des IDE ;
- ➔ Développement d'entrepreneuriat local ;
- ➔ Création de postes d'emplois ;
- ➔ Développement de sous secteurs et certaines activités (aéronautique, outsourcing, tourisme de santé....)

Pour parer à la volatilité des opérations de privatisations, nécessité d'adopter des nouvelles politique sectorielles pour attirer les IDE productifs

Perspectives : Adoption de nouvelles politiques sectorielles

Plan Emergence (Secteur de l'Industrie): Un plan qui commence à porter ses « fruits »

- **Offshoring** : - Offrir des sites clés en main. Marchés ciblés: France Espagne, Suisse et Bénélux. Zones CASANEARSHORE (Casa), TECHNOLIS (Rabat), Fès, Marrakech et Oujda
 - Ne concerne pas uniquement les « call-center » mais des métiers à plus forte Valeur Ajouté (Ingénierie,)
- **Automobile** : Site dédié « Automotive City», Tanger (Nord du Maroc) : Renault-Nissan annonce un investissement d'1 Mds d'euros (Sep 2007): 400.000 véhicules/an dont 90% à l'export
- **Aéronautique** : 30 entreprises installées : Safran, Souriau, Sefcam, EADS, Creuzet
- **Électronique de spécialité**: Site dédié «Electronic City» localisé du côté de TFZ.

II- Résultats et perspectives

Offshoring

12 projets au premier semestre 2007

Bull
Atos Origin
Capgemini
Tata
Percall
Logica GMG
Sofrecom
SQLI
Ubisoft
GFI
BDSI
Mediha Informatique

Offre Offshoring

- Une aide à la formation
- Des infrastructures et des services dédiés (Casaneashore)
- Un cadre fiscal incitatif attrayant

- Création de plus de 100.000 emplois
- Plus de 1,5 milliards d'euros de contribution au PIB.
- Circulaire de Monsieur le Premier Ministre/ Offshoring

Franchise

139 réseaux de franchise en 2002
313 réseaux de franchise à mai 2007

5 projets au premier semestre 2007 dans le cadre de la CI

Investissement : 1.065,8 MDH
Emplois : 2.978 emplois

Nesk Investment
Aksal Group
Brico Invest
Shoeb Orlaondo

Agro Industrie 1 projet en 2002

Investissement : 240 MDH
Emplois : 50 emplois

9 projets au premier semestre 2007

Investissement : 3.003 MDH
Emplois : 1.901 emplois

Sopar
Mass céréales
Silver Food
BB Holding
Cosumar

2005 : une opération de partenariat public-privé a été lancée par l'Etat concernant la cession des terres Sodea-Sogeta terrains relevant du domaine privé et qui portent sur 205 projets. 54.791 hectares ont été proposés pour la location.

2007 : La deuxième phase de la cession des terres Sodea-Sogeta se prépare. Elle concernera 42.000 ha répartis sur tout le territoire du Royaume et devant drainer 3,5 milliards DH d'investissements. Une spécificité : l'accent sera mis sur la production de semences sélectionnées.

II- Résultats et perspectives

Aéronautique 0 projets en 2002

11 projets au premier semestre 2007

Investissement : 824,84 MDH
Emplois : 3209 emplois

SNECMA
DL aérotechnologie
Labinal
ASI
Aircelle
Atlas Production
Casablanca précision
UMPM
Creuzet
Hurel Hispano
Teuchos

Convention cadre définissant les conditions et les modalités de la contribution du Fonds Hassan II pour le développement économique et social dans certains secteurs industriels du 06/01/2004 a inclut la sous-traitance aéronautique et les équipements de production qui y sont utilisés au sens de la nomenclature des activités marocaines dans la liste des secteur pouvant bénéficier de la contribution de ce fonds

Cimenterie

2 projets en 2002

Investissement : 3.002 MDH
Emplois : 373 emplois

11 projets au premier semestre 2007

Investissement : 24.032,6 MDH
Emplois : 2.791 emplois

Ciment du Maroc
Holcim
Lafarge
Asment de Temara
Holding Ynna
TMC
Lubasa
Addoha/ Ciment de l'Atlas

2002

Capacité de production : 10 Millions de tonnes
Consommation 8,49 millions de Tonnes

2007

Capacité de production : 14,02 Millions de tonnes
Consommation : 12,54 millions de Tonnes

Automobile

2 projets en 2002

Investissement : 30,8 MDH
Emplois de 92 emplois

26 projets au premier semestre 2007

Investissements : 2.523 MDH
Emplois : 10.473 emplois

Léoni
Sews Maroc
Renault
Delphi
Valéo

Convention cadre définissant les conditions et les modalités de la contribution du Fonds Hassan II pour le développement économique et social dans certains secteurs industriels du 06/01/2004 a inclut les composants de matériel roulant dans la liste des secteur pouvant bénéficier de la contribution de ce fonds

Tourisme

- **Le plan horizon 2010** : Vise la mise en place des capacités nécessaires pour accueillir 10 millions de touristes à l'horizon 2010 (actuellement 6,5 M);
- **Plan azur** : **6 stations touristiques balnéaires portent sur 3.000 ha et un investissement de 4 Mds d'euro. Sur les 6 stations, 6 ont déjà été concédées à des investisseurs étrangers** (Kezner, Colony Capital, FADESA, Thomas&Piron, etc.)
- **Vision 2020**

Artisanat

- **La vision 2015** : vise à mettre en valeur les aspects artistiques et culturels de ses produits.

Conclusion

Le Maroc a entamé des réformes de sa réglementation des investissements depuis des décennies afin d'intégrer son économie nationale dans son environnement international.

Le **Taux d'ouverture** qui traduit le degré d'intégration de l'économie nationale dans son environnement international, est passé de **49,5 % en 1997 à 60,5 % en 2005**.

Le Maroc a la ferme intention de poursuivre la parachèvement de la réforme de son cadre juridique de l'investissement pour plus d'ouverture et de libéralisme de son économie.

Cette réforme sera toujours d'actualité et compte sur le soutien d'organisations internationales, à l'instar de l'OCDE, pour mener à bien cette mission .



المملكة المغربية
→ ومملكة



GOUVERNEMENT DU
ROYAUME DU MAROC

Merci



Investir au Maroc